



# Intergovernmental Forum on Chemical Safety

Partnership for Global Chemical Safety

*Comité d'élection*

*DOCUMENT DE SÉANCE*

## Forum III — Comité d'élection

### *Election du Bureau et du Comité permanent du Forum*

#### Projet de mandat

Le Comité permanent du Forum a décidé de créer un **Comité d'élection**, avec représentation des régions, pour surveiller et organiser la procédure électorale à Forum III. Ce comité apporte son concours au Président et aux Vice-présidents dans les discussions régionales pendant Forum III afin de faire mieux comprendre les responsabilités du Bureau de l'IFCS et des membres du Comité permanent du Forum<sup>1</sup>. Le temps accordé aux élections à Forum III doit être raisonnable et ce comité a grandement facilité la procédure électorale.

#### Procédure

Les membres du Comité comprennent un représentant de chacune des cinq (5) régions : Afrique, Asie, Europe centrale et orientale, Amérique latine et Caraïbes, Europe occidentale et autres groupes. L'IFCS a eu recours aux dispositions régionales informelles prises pour l'Assemblée générale des Nations Unies, avec un accueil adapté et au cas par cas pour les Etats qui ne sont pas membres des Nations Unies mais qui participent au Forum (Mandat de l'IFCS, paragraphe 3.1)<sup>2</sup>.

Les représentants ont la charge de présenter au Bureau de l'IFCS et aux membres du Comité permanent du Forum le nom des personnes désignées par les régions.

Les membres du Comité élisent un des leurs comme Président. Celui-ci est chargé de communiquer au Comité permanent du Forum et à la séance plénière l'état d'avancement et les résultats des discussions des groupes régionaux sur les nominations. Le Secrétariat de l'IFCS assure la fonction de secrétaire pour le Comité.

Chaque groupe régional doit désigner un représentant au Comité lors de la réunion régionale préliminaire avant Forum III, prévue le dimanche 15 octobre 2000. Le projet d'emploi du temps pour Forum III consacre 5 minutes de la première journée de travail (lundi) à la désignation des membres du « Comité d'élection » au cours de la séance plénière.

Les groupes régionaux doivent terminer leurs discussions sur les nominations régionales pour le Bureau de l'IFCS et le Comité permanent du Forum le lundi 16 octobre 2000 après-midi.

Le Comité tient sa première réunion le lundi 16 octobre 2000 au soir pour recevoir les rapports des représentants des groupes régionaux sur les résultats de l'élection.

#### Bureau de l'IFCS

La nouvelle version proposée pour le mandat de l'IFCS (IFCS/FORUM III/06w, Annexe 1) énonce :

*A chaque session, le Forum élit un bureau composé d'un président et de cinq vice-présidents parmi les représentants des gouvernements participants. Ils entrent en fonction immédiatement après la fin de la session au cours de laquelle ils ont été élus et gardent leurs fonctions jusqu'à la fin de la session suivant*

---

<sup>1</sup> Le Comité permanent du Forum a proposé de mettre fin à l'ISG.

<sup>2</sup> Les représentants envoyés au Forum pourront souhaiter consulter leur gouvernement pour s'assurer qu'ils sont suffisamment au courant de ce point avant leur arrivée à Ottawa.

*leur élection. Ils assument collectivement les responsabilités déléguées par une session du Forum ou par le Comité permanent du Forum pour coordonner et appuyer leur travail. (Paragraphe 6)*

Il est recommandé de séparer la fonction de Président du Bureau, de façon à ce que le titulaire puisse agir conformément aux recommandations de l'ensemble du Forum, et d'élire cinq vice-présidents, un pour chaque région.

L'annexe II du document IFCS/FORUM III/06w propose une révision des *rôles et responsabilités des Vice-présidents dans les régions.*

#### Comité permanent du Forum

La nouvelle version proposée pour le mandat de l'IFCS (IFCS/FORUM III/06w, Annexe 1) énonce :

*Le Comité permanent du Forum se compose du Bureau, du président sortant, du président par intérim du Comité de coordination interorganisations (IOCC) du Programme interorganisations pour la Gestion rationnelle des Produits chimiques (IOMC), des gouvernements participants des pays devant accueillir de futures sessions du Forum, huit gouvernements participants à élire à chaque session du Forum (de façon à assurer une représentation régionale et géographique équitable) et quatre représentants des organisations non gouvernementales désignées par les organisations non gouvernementales participantes présentes à la session et représentant les intérêts de la science, du public, de l'industrie et des travailleurs.(Nouveau paragraphe 7)*

Le FSC a proposé de garder le nombre actuel de ses membres mais les élections devraient, dans le futur, prendre en compte les différences et structures sous-régionales. La composition des membres devant être élus est présentée dans le mandat proposé pour le Comité permanent du Forum (IFCS/FORUM III/06w, Annexe IV) :

- ! Président
- ! 5 vice-présidents
- ! 1 de l'IOMC (président de l'IOCC)
- ! 4 organisations non gouvernementales - industrie, science, intérêts publics, travailleurs
- ! 1 d'Afrique
- ! 1 d'Europe centrale et orientale
- ! 1 d'Amérique latine et Antilles
- ! 2 d'Asie
- ! 3 des gouvernements d'Europe occidentale et autres
- ! Pays dans lequel sera tenue la prochaine réunion du Forum
- ! Le Président sortant de l'IFCS

Soit au total 21 participants.